

## Sommaire

### LA FORMATION CONTINUE

- Un ANI sur les Cpir ouvert à la signature
- Apprentissage : premières recommandations de France compétences sur les coûts contrats **ALAUNE**
- Pass, la place de l'apprentissage et des stages dans la fonction publique **ALAUNE**
- Parution du guide «Ouvrir son propre CFA»
- Les contours du futur système de qualité de la formation et de l'apprentissage
- Regard sur les réformes de la formation professionnelle et de l'apprentissage **ALAUNE**

### ACTEURS, TERRITOIRES ET FILIERES PROFESSIONNELLES

- Assurance-chômage : l'Etat reprend la main
- Place de l'emploi public favorise la mobilité interne des fonctionnaires
- La filière maritime pour les régions du littoral de France métropolitaine et d'outre-mer
- Favoriser l'accès à l'emploi des femmes dans les territoires ruraux

### LES FINANCEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Les partenaires sociaux signent l'accord constitutif de l'Opco des entreprises de proximité
- Observations à propos du projet d'accord constitutif de l'Opco des «entreprises de services»
- Orientation : un décret précise les nouvelles compétences des Régions **ALAUNE**

### DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

- La commission de France compétences en charge de la certification
- Que gagne-t-on à se former ?
- Travail temporaire : prise en charge des actions de VAE et bilans de compétences **ALAUNE**
- Des propositions européennes pour développer les compétences des salariés à domicile
- Prévenir l'obsolescence des compétences grâce à l'éducation et la formation tout au long de la vie
- Biennale de la validation des acquis, 7 et 8 mai à Berlin

### DISPOSITIFS SPECIFIQUES

- Nouveau cadre de référence des entreprises adaptées
- Inégalités en début de carrière, Des conditions d'emploi moins favorables pour les femmes même à formation équivalente
- Le fonds d'inclusion dans l'emploi étendu aux entreprises adaptées et aux Geiq
- Le gouvernement table sur 100 000 emplois en plus pour les travailleurs handicapés **ALAUNE**
- 15 propositions pour rapprocher Pôle emploi et les Missions locales

### INTERNATIONALE

- La FNEDT crée un réseau européen pour la mobilité des jeunes
- 15.000 apprentis en Erasmus pro en 2022 ?

## Un ANI sur les Cpir ouvert à la signature

Comme annoncé dans le décret n° 2018-1339 relatif aux Commissions paritaires interprofessionnelles régionales (Cpir) missionnées en matière de certification, les partenaires sociaux proposent la signature d'un ANI pour en définir les règles d'organisation et le fonctionnement. Une commission paritaire est prévue dans chaque région qui se substituera au Fongecif tout en conservant la personnalité morale.

\*Accord national interprofessionnel

**Consultation** de la [page de présentation des Cpir](#)

## Parution du guide "Ouvrir son propre CFA"

Suite à la loi du 5 septembre 2018 "pour la liberté de choisir son avenir professionnel", les entreprises peuvent désormais créer un CFA. Les groupes Adecco, Accor, Korian et Sodexo ont présenté leurs démarches de création d'un Centre de formation d'apprentis (Cfa) pour les métiers de la cuisine et de la restauration devant la ministre du Travail qui, à cette occasion, a annoncé la publication du guide "Ouvrir son propre Cfa".

**Consultation** de la [page de présentation du guide](#)

## Apprentissage : premières recommandations de France compétences sur les coûts contrats

Le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage a été abordé lors du conseil d'administration de France compétences, à l'issue duquel elle "a émis ses premières recommandations à destination des branches professionnelles". Afin de se conformer à l'objectif fixé par la loi 2018-771, France compétences les a définies en traitant un grand nombre de données issues des travaux des branches tout en respectant l'équité entre elles afin de "refléter au mieux la réalité économique...". Elles ont jusqu'à la mi-avril pour considérer ces recommandations.

**Consultation** de la [page consacrée au conseil d'administration de France compétences](#)

**Consultation** de la [page dédiée à l'infographie](#)

## Pass, la place de l'apprentissage et des stages dans la fonction publique

Afin d'améliorer l'accessibilité des offres de formation en contrats d'apprentissage et de stages dans la fonction publique, le Gouvernement vient d'ouvrir un nouveau site dédiés aux étudiants. Grâce à un moteur de recherche multicritères l'internaute peut rechercher les offres par ministère ou organisme public, domaine d'activité, localisation ou niveau d'études.

**Consultation** du [nouveau site "Pass"](#)

## Les contours du futur système de qualité de la formation et de l'apprentissage

L'acte II relatif à la prise en compte de la qualité dans le champ de la formation professionnelle se précise. Il est entendu qu'à partir du 1er janvier 2021, les prestataires de formation professionnelle, de bilan de compétences et de VAE, tout comme les CFA, auront l'obligation d'être certifiés par un organisme accrédité par le Comité français d'accréditation (Cofrac) afin de pouvoir bénéficier aux financements publics ou mutualisés. Dans ce sens, une convention de partenariat vient d'être conclue entre la Dgefp et le Cofrac, dans laquelle est précisée leur nouvelle implication respective. Dans ce cadre, les deux structures ont retenu la "norme d'accréditation 17065", norme internationale", pour accréditer les prestataires de formation. Afin que les acteurs puissent être opérationnels rapidement, le ministère du travail souhaite que le cadre soit communiqué rapidement.

**Consultation** de la [page consacrée au futur système de qualité de la formation et de l'apprentissage](#)

## Regard sur les réformes de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Le dossier documentaire du Centre Inffo consacré à la loi "pour choisir son avenir professionnel" vient d'être actualisé. On peut y retrouver la synthèse des événements clés, les ressources documentaires dont les préconisations issues des rapports ainsi qu'une sélection d'articles extraits des publications de Centre Inffo

**Consultation** du [dossier documentaire du Centre Inffo](#)

## Assurance-chômage : l'Etat reprend la main

Suite à l'échec de la négociation sur l'assurance chômage, le Premier ministre a déclaré qu'il ne reviendra pas sur la place des partenaires sociaux dans l'assurance chômage et proposera les mesures retenues au printemps. Un décret publié l'été prochain, définira les nouvelles règles. En parallèle, la ministre du Travail souhaite mettre en place des réunions entre les organisations syndicales, patronales et d'autres organisations telles que des associations de chômeurs, afin de dresser un diagnostic pour ensuite travailler sur des pistes d'évolution.

**Consultation** de la [conférence de presse d'Edouard Philippe](#)

**Consultation** de la [page consacrée à la négociation sur l'assurance chômage](#)

## Place de l'emploi public favorise la mobilité interne des fonctionnaires

Afin de favoriser la mobilité interne des fonctionnaires, le site "Place de l'emploi public" vient d'être ouvert. Il propose les offres d'emploi liées à des postes vacants dans les trois fonctions publiques (territoriale, hospitalière et Etat).

**Consultation** de la [page de présentation du site](#)

## La filière maritime pour les régions du littoral de France métropolitaine et d'outre-mer

Une synthèse statistique de l'emploi et du marché du travail maritime vient d'être publiée par Pôle emploi, à l'issue de la 4e édition de la Semaine de l'emploi maritime qui s'est déroulée du 11 au 16 mars dernier. Les données présentées sont celles de toutes les régions littorales.

**Consultation** de la [page de présentation de la synthèse](#)

## Favoriser l'accès à l'emploi des femmes dans les territoires ruraux

Dans le cadre du plan d'action gouvernemental en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, le Commissariat général à l'égalité des territoires a réalisé le guide "Favoriser l'accès à l'emploi des femmes dans les territoires ruraux". Conçu pour favoriser l'emploi des femmes dans les territoires ruraux, ce document s'adresse aux acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion, de l'orientation ou du développement économique ainsi qu'aux élu(e)s locaux.

**Consultation** de la [page de présentation du guide](#)

## Accord constitutif de l'Opco des entreprises de proximité

L'accord constitutif de l'Opco des entreprises de proximité vient d'être signé par la Cpme\*, l'U2P ainsi que par les cinq organisations représentatives des salariés (Cfdt, CFE-CGC, Cftc, CGT, CGT-FO). Sa gouvernance paritaire sera tenue par un conseil d'administration composé de 30 employeurs et 30 représentants des syndicats de salariés.

\*Confédération des petites et moyennes entreprises

\*\*Union des entreprises de proximité

**Consultation** de la [page consacrée à l'accord](#)

## Observations à propos du projet d'accord constitutif de l'Opco des "entreprises de services"

Dans la continuité de sa précédente chronique, Jean-Marie Luttringer revient sur les principaux problèmes juridiques rencontrés lors de la négociation d'un accord pour constituer un Opco. Il expose alors les solutions qui permettraient de mettre en place une gouvernance, en s'appuyant sur la dernière version du projet d'accord constitutif de l'Opco des "entreprises de services".

**Consultation** de la [chronique n° 146](#)

## Orientation : un décret précise les nouvelles compétences des Régions

Un décret du 21 mars 2019 précise les nouvelles compétences des Régions en matière d'information sur les métiers et les formations. Il est pris en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Il indique notamment que "la région et les acteurs des secteurs économique, professionnel et associatif qu'elle mandate apportent leur contribution en organisant des actions d'information sur les métiers et les formations conformément au cadre national de référence établi conjointement entre l'Etat et les régions."

**Consultation** de l'[article consacré au décret n° 2019-218](#)

[Consultation du décret n° 2019-218](#)

## La commission de France compétences en charge de la certification

La composition de la commission de France compétences en charge de la certification professionnelle a fait l'objet d'un arrêté paru au Journal Officiel du 3 mars 2019

**Consultation** de l'[arrêté du 3 mars 2019](#)

## Que gagne-t-on à se former ?

**Bref n°372, Céreq, février 2019**

Le Céreq vient de publier une étude consacrée à l'évolution des salaires en début de vie active et sur une période de 20 ans. On constate dans un premier temps que la poursuite d'études supérieures permet d'accéder à une rémunération élevée. Depuis les années 90, le niveau de salaire en début de carrière ont augmenté en deux décennies sans pour autant que cela puisse toucher les plus diplômés.

**Consultation** de la [page de présentation de l'étude](#)

## Des propositions européennes pour développer les compétences des salariés à domicile

Un livre blanc réalisé par la Fédération européenne des emplois de la famille a été présenté au Comité économique et social européen. Ce document apporte des propositions "en faveur de la professionnalisation des salariés à domicile". L'exemple de la France est cité pour le financement de la formation professionnelle des personnes employées par des particuliers, pour la création des certifications et la structuration de l'offre de formation. En outre, le document fait les préconisations suivantes :

- de promouvoir la négociation d'accords paritaires ou conventionnels pour mieux professionnaliser le secteur et favoriser les évolutions professionnelles,
- d'engager une étude sur les qualifications du secteur et la reconnaissance des équivalences entre pays européens,
- de créer, à terme, un compte universel de compétences.

**Consultation** de la [page dédiée au livre blanc](#)

## Prévenir l'obsolescence des compétences grâce à l'éducation et la formation tout au long de la vie

**Note d'information, Cedefop, mars 2019**

Dans cette note d'information le Cedefop dresse le constat qu'en 2017 plus de 15% des jeunes Européens ayant un faible niveau de qualification et âgés de 15 à 29 ans étaient ni en emploi, ni engagés dans un parcours de formation, contre 9 % chez leurs homologues "plus instruits". Elle aborde ensuite les mesures et outils de l'Union européenne comme, "la garantie pour la jeunesse", "l'initiative parcours de renforcement des compétences", et évoque les initiatives prises par les pays de l'Union

**Consultation** de la [page dédié à la note d'information](#) (en anglais)

## Travail temporaire : prise en charge des actions de VAE et bilans de compétences

Un communiqué du FAF.TT vient d'être publié sur la prise en charge des bilans de compétences et des actions de VAE dans le cadre du CPF. Seront pris en charge :

- des coûts pédagogiques des actions concernées jusqu'à 1 525 €HT,
- de la rémunération dans la limite de 50% du coût total de l'action,
- les frais annexes ne sont pas pris en charge par l'Opco dans le cadre du CPF.

Cette prise en charge concerne tous les publics dès lors que le compte soit crédité de plus ou moins de 420 euros et s'applique pour des actions de formation effectives depuis le 1er janvier 2019

**Consultation** de la [page de présentation du communiqué](#) (en anglais)

## Biennale de la validation des acquis, 7 et 8 mai à Berlin

Les 7 et 8 mai prochains se tiendra à Berlin la 3e édition de la biennale de la validation des acquis. Durant cet événement seront réunis tous les acteurs d'Europe et des autres continents, pour travailler sur la « Validation of Prior Learning », concept anglais qui correspond à la validation des acquis de l'expérience (VAE) en France. Les 6 thématiques abordées sont :

- modalités d'organisation,
- financement,
- procédures et outils,
- dispositifs de soutien,
- parcours post-validation,
- fondements légaux

**Consultation** de la [page de présentation de la 6e biennale](#)

## Dispositifs spécifiques

### Nouveau cadre de référence des entreprises adaptées

L'instruction relative au nouveau cadre de référence des entreprises adaptées vient d'être publiée par le ministère du Travail. Toutes les ressources relatives à ce dispositif sont mises à disposition sur le site de l'Unea.

**Consultation** de la [page dédiée aux ressources](#)

### Inégalités en début de carrière, des conditions d'emploi moins favorables pour les femmes même à formation équivalente

**Trajectoires, parcours & inégalités (coll.), Apec, mars 2019**

Une étude de l'Apec sur les inégalités hommes/femmes en début de carrière vient d'être publiée. Elle fait le constat que même si les femmes diplômées bac+5 ont fait leur entrée sur le marché du travail, deux ans après l'obtention de leur diplôme, dans les mêmes proportions que les hommes néanmoins, leurs conditions d'emploi sont moins favorables même à formation équivalente.

**Consultation** de la [page de présentation de l'étude](#)

### Le fonds d'inclusion dans l'emploi étendu aux entreprises adaptées et aux Geiq

Dans un circulaire publiée le 22 février 2019, le périmètre financier du fonds d'inclusion dans l'emploi est étendu aux entreprises adaptées et aux groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification, ceci afin de donner "une vision et une gestion globales des moyens dédiés à l'inclusion dans chaque région et permettre ainsi une meilleure cohérence de l'offre d'insertion avec les spécificités des territoires et les besoins des populations". Plus concrètement, ce document permet la mise en oeuvre de 90 000 nouveaux parcours compétences dans le secteur non marchand ainsi que pour les contrats conclus dans le cadre de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

**Consultation** de la [circulaire n° DGEFP/SDPAE/MIP/METH/MPP/2019/17](#)

### Le gouvernement table sur 100 000 emplois en plus pour les travailleurs handicapés

La réforme relative à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés devrait permettre la création de 100 000 emplois supplémentaires. Issue de la loi n° 2018-771, cette réforme oblige toute entreprise de plus de 20 salariés à avoir 6 % de salariés handicapés dans ses effectifs. Elle prendra effet au 1er janvier 2020

**Consultation** de la [page consacrée à la réforme en faveur des travailleurs handicapés](#)

### 15 propositions pour rapprocher Pôle emploi et les Missions locales

**Rapport n° 2018-058R, Igas, décembre 2018**

Dans son rapport consacré au partenariat entre Pôle emploi et les missions locales, l'Igas pointe "un défaut de fluidité" dans le suivi des jeunes candidats au parcours d'insertion. Il préconise alors la création d'un support partenarial intitulé "accompagnement délégué pour les jeunes", et apporte 15 recommandations permettant de passer à l'étape relative aux échanges entre Pôle emploi et les missions locales, afin de rendre les méthodes de travail plus simples et fluides et, améliorer ainsi la qualité d'accompagnement des jeunes en difficulté.

\*Inspection générale des affaires sociales

**Consultation** de la [page de présentation du rapport](#)

## La FNEDT crée un réseau européen pour la mobilité des jeunes

Afin d'améliorer l'insertion des jeunes dans les entreprises de travaux agricoles et forestiers, la Fnedt vient de créer un réseau pour faciliter leur mobilité entre les différents pays membres de l'UE. En effet, ces stages ou échanges à l'étranger seront des expériences qui leur permettront de développer des "soft skills" attendus par les recruteurs : esprit d'équipe, adaptabilité, polyvalence, au même titre que les compétences plus techniques.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Convention de coopération apprentissage conclue entre la Fnedt, le Fafsea et les ministères de l'Agriculture, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

**Consultation** de [l'article consacré au réseau européen pour la mobilité des jeunes](#)

## 15.000 apprentis en Erasmus pro en 2022 ?

Pour encourager la mobilité européenne des apprentis, les centres de formations d'apprentis (CFA) devront se doter de "référents mobilité". L'agence Erasmus-France a déjà publié un guide à destination de ces nouveaux référents, et un référentiel métier sera présenté les 14 et 15 mai 2019 lors des Assises territoriales de la mobilité des apprentis.

**Consultation** de [l'article](#)



# INFO P UR

## 03-2019

AgroSup Dijon - Eduter Ingénierie

26 Bd du Docteur Petitjean  
BP 87 999 - 21079 DIJON cedex

**Mars 2019**

Coordination : Sylvie Petitjean - Magali Pichot - Cécile Weidmann  
Cellule de veille gérée par Frédérique Rousseau  
Maquette, conception graphique et mise en page : Frédérique Rousseau